

Jean-Baptiste André Godin à Eugène Galloy, 12 décembre 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (26)

Collation 2 p. (262r, 263v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène Galloy, 12 décembre 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52237>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 décembre 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Galloy, Eugène](#)

Lieu de destination 11, rue Saint-Joseph, Fumay (Ardennes)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin accuse réception de la lettre de Galloy du 30 novembre 1886. Il lui envoie la série des dix études sociales et les trois derniers numéros du journal *Le Devoir*, et il lui annonce l'envoi du numéro du 19 décembre du journal. Sur la fédération des chambres syndicales : Godin pense qu'il ne faut pas actuellement inciter les ouvriers à constituer des syndicats car ils risquent d'être congédiés par les chefs d'industrie. Sur une pétition en faveur d'un minimum salarial. Godin informe Galloy qu'il envisage de déposer à la Chambre des députés une pétition signée par les ouvriers et les patrons relative à la loi sur les syndicats, pour réclamer la garantie d'un minimum salarial dans chaque branche d'industrie.

Notes La loi française relative à la création de syndicats professionnels, dite loi Waldeck-Rousseau, est adoptée par la Chambre des députés le 21 mars 1884.

Mots-clés

[Emploi](#), [Livres](#), [Pétitions](#), [Travailleurs et travailleuses](#)

Personnes citées [Assemblée nationale \(France\)](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 1 : Le Familistère, Guise, Imprimerie Baré, 1884.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 2 : La réforme électorale et la révision constitutionnelle, Guise, Imprimerie Baré, \[1884\].](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 3 : L'arbitrage international et le désarmement européen, Guise, Imprimerie Baré, \[1884\].](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 4 : L'hérédité de l'État ou la réforme des impôts, Guise, Librairie du Familistère, 1884.](#)
- Godin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 5 : Associations ouvrières : enquête de la commission extra-parlementaire au ministère de l'Intérieur : déposition de M. Godin...*, Guise, Imprimerie Baré, 1884.
- Godin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 6 : Ni impôts, ni emprunts. L'hérédité de l'État dans les successions, base des ressources publiques*, Guise, Librairie du Familistère, [1886].
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 7 : Travail et consommation par l'hérédité nationale, Guise, Librairie du Familistère, \[1886\].](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 8 : L'hérédité nationale : objections, questions, réponses, Guise, Imprimerie Baré, \[1886\].](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 9 : Extinction de la misère par la mutualité nationale, Guise, Librairie du Familistère, \[1886\].](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 10 : Scrutin national au bulletin de liste et renouvellement partiel annuel, Guise, Librairie du Familistère, \[1886\].](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024